

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. Bureau—La compagnie Bell est un tout, elle fait non seulement de la téléphonie à longue distance, mais de la téléphonie locale—6270; ses recettes des divers réseaux vont dans la même caisse—6271; si les abonnés locaux qu'elle a, à cause de son service à longue distance, peuvent avoir le même service par une compagnie locale à bon marché, la compagnie Bell perdra ses abonnés locaux—6271; la compagnie locale concurrente aura tous les avantages sans rien risquer—6271; le cas des compagnies de chemin de fer faisant l'échange porte à faux, un train de chemin de fer n'occupe pas une ligne d'un bout à l'autre, tandis qu'une communication téléphonique occupe toute la ligne—6273.

M. W. F. Maclean—La loi est amendée simplement pour l'avantage de la compagnie Bell—6274.

M. Sproule—La compagnie Bell serait payée par message proportionnellement au travail qu'au dérangement qui lui incombe—6274.

M. Zimmerman—Cite les témoignages de M. Winfeld quant aux raccordements existant en Nouvelle-Ecosse—6275; M. Sise, pour la compagnie Bell, s'est déclaré prêt à accorder l'échange à une compagnie employant des instruments d'un type convenable, pourvu que ce ne soit pas une compagnie concurrente—6276.

M. Campbell—Lit les deux paragraphes de l'art. 25 du bill tel qu'imprimé—6277; le contenu de cet article répondait à tout—6277; on l'annule complètement avec l'amendement ministériel—6278.

Hon. M. Hyman—Lit l'amendement accepté par le comité des chemins de fer—6278; l'amendement du Gouvernement ne va pas aussi loin—6278; le raccordement aux lignes à grande distance est une proposition toute différente du raccordement des lignes concurrentes locales—6279; propose remise de la discussion—6279; adopté—6279.

Hon. M. Emmerson—Propose article 21a relatif aux compagnies de messagerie—6350.

M. Alcorn—Félicite le ministre d'avoir conservé l'idée de son bill, s'il n'en a pas conservé les termes—6352.

Hon. M. Emmerson—L'article proposé a pour objet de donner à la commission des chemins de fer juridiction sur le trafic des messageries seulement quand une partie au moins du trafic se fait par voie ferrée—6354; les transports uniquement par eau ne rentrent pas dans cette catégorie—6354; énonce amendements—6354; l'expression compagnie dans le bill s'applique uniquement aux compagnies de chemin de fer faisant trafic de messagerie—6356; le bill ne reconnaît pas les compagnies de messagerie—6356; la compagnie de chemin de fer est tenue par la loi responsable—6356; le projet du Gouvernement a une étendue plus vaste que celui de M. Alcorn—6358.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. W. F. Maclean—C'est un bon commencement, l'année prochaine, en continuant, nous aurons le contrôle sur les wagons-lits et les téléphones—6358.

Art. 21 modifié, adopté—6361.

Art. 10—(relatif au passage aérien ou souterrain pour pouvoir ou exploitation croisant lignes de chemin de fer)—6362

M. Gallihier—Propose ajouter tunnels pour exploitation minière, adopté—6362.

Art. 15—6363.

M. Knowles—Demande d'ajouter clause donnant à la commission pouvoir de régler questions d'apprentissage sur lignes de chemin de fer—6363.

Hon. M. Emmerson—Des règlements existent sur l'Intercolonial—6363; propose un amendement général, adopté—6364.

M. Sproule—Propose qu'on oblige les tramways, dans toutes les villes, à arrêter du même côté des rues transversales—6364.

Hon. M. Emmerson—Les tramways ont des chartes municipales—6364.

Art. 16—(pour faciliter l'emploi en certaines circonstances de trains non aménagés conformément aux règlements—6364.

Hon. M. Emmerson—Soumet amendement communiqué et demandé par des compagnies pour permettre la construction de garages sans formalité en cas d'entente avec le propriétaire du terrain—6366; croit pour sa part que si la question est laissée uniquement à la compagnie et au propriétaire du terrain, l'intérêt public pourra en souffrir—6366.

Hon. M. Emmerson—Propose amender art. 137 de la loi des chemins de fer—6366; relatif à l'usage des facilités d'une compagnie par une autre, aux termes fixés par la commission; adopté—6367.

Hon. M. Emmerson—Propose nouvel article pour régler le taux des voies de garage et de raccordement entre deux compagnies dans une même ville—6367.

Hon. M. Hyman—Cite le cas de London, le Pacifique Canadien et le Grand-Tronc—6367; adopté—6368.

Hon. M. Emmerson—Propose amendement à art. 159 relativement aux avis aux absents en cas d'expropriation, annonces dans les journaux—6369; adopté—6369.

Hon. M. Emmerson—Propose nouvelle rédaction, art. 276, quant aux messageries mixtes, adopté—6369.

Hon. M. Emmerson—Soumet nouvelle rédaction de l'art. 22 relatif aux conditions d'installation des téléphones dans les gares—6370; propose de mettre que la commission décidera des conditions "de compensation ou autres" qui pourront être accordées—6370.

M. Lancaster—Approuve maintien du terme "compensation"—6371.

Art. 25 repris—Pour ordre de raccordement téléphonique—6372.

Hon. M. Emmerson—Propose nouvelle rédaction—6372; en cas de lignes concurrentes limite l'échange de communications aux communications interurbaines—6372.